



Le Conseil Municipal se réunira en séance Publique

Lundi 8 Février 2016
à 18 heures 30

à l'Hôtel de Ville
(Salle des Mariages)

L'ordre du jour portera sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR :

1- ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 9 NOVEMBRE 2015

2 – MOYENS GENERAUX ET FINANCES :

2-1 PERSONNEL COMMUNAL

2-1 a) Créations et modifications de postes – réactualisation du tableau des effectifs (Rapporteur : Monsieur CHARPENTIER)

2-1 b) Convention de gestion des contrats d'assurance garantissant la collectivité contre les risques statutaires – années 2015 à 2018 (Rapporteur : Monsieur CHARPENTIER)

2-2 FINANCES :

2-2 a) Débat d'orientation budgétaire 2016 (Rapporteur : Monsieur RICOME)

2-2 b) Admissions en non-valeur (Rapporteur : Monsieur RICOME)

3- URBANISME / AMENAGEMENT

3-1 Autorisation de signature des conventions en vue de l'intégration des voies et réseaux divers (VRD) dans le domaine public communal des opérations immobilières en cours sur la commune (Rapporteur : Monsieur FENOY)

4 – INTERCOMMUNALITE

4-1 Convention avec la CCPL pour l'instruction technique des autorisations et actes relatifs à l'occupation des sols. (Madame PELLET-LAPORTE)

4-2 Avenant n° 1 aux conventions de mise à disposition partielle des locaux dans le cadre de la gestion des ALSH intercommunaux (Rapporteur : Monsieur CHARPENTIER)

4-3 Mutualisation de l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) :

*avenant n° 3 à la convention de mise à disposition de services ascendante entre la CCPL et la commune de Lunel-Viel

*avenant n° 3 à la convention de mise à disposition de services descendante entre la CCPL et la commune de Lunel-Viel (Rapporteur : Monsieur CHARPENTIER)

4-4 Avenant à la convention de prêt de matériel avec la CCPL (Rapporteur : Monsieur CHARPENTIER)

4-5 Renouvellement de la convention de mise en commun du service commande publique-affaires juridiques assurance mis en place par la CCPL (Rapporteur : Monsieur CHARPENTIER)

5 - CULTURE

5-1 Autorisation signature d'une convention avec l'association « avec des si... » pour paiement d'un acompte (Madame PELLET-LAPORTE)

6 – INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

6-1 Désignation des délégués titulaire et suppléant au Syndicat Mixte entre Pic et Etang (Rapporteur : Monsieur CHARPENTIER)

7- COMMUNICATION DES DECISIONS PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT

(Rapporteur : Monsieur CHARPENTIER)

8- QUESTIONS DIVERSES

Affiché le 2 Février 2016
Le Maire,
Jean CHARPENTIER